

Programme d'études

Année académique
1997-1998

Avis

La présente édition reprend les informations connues au 1^{er} juillet 1997

- Le troisième groupe de chiffres correspond au nombre d'heures de séminaires. Un séminaire est un groupe de travail organisé où chacun à son tour prépare un sujet pour le présenter aux autres participants (une quinzaine). La préparation se fait seul ou à deux ou trois.

MED 1 Candidature en médecine

MED 11 Première année d'études

MED 1111	Philosophie [30-0-0]	B. FELTZ
MD 1101	Physique expérimentale et introduction mathématique aux sciences expérimentales [135-50-0]	R. DEBUYST, J.-P. MEULDERS
MD 1111	Chimie générale [60-30-0]	P. DEPOVERE, Cl. RONNEAU, P. VAN BRANDT
MD 1112	Chimie organique [60-30-0]	P. DEPOVERE, J. FASTREZ, J.-Ph. SOUMILLION, P. VAN BRANDT
MD 1130	Biologie générale [65-25-0]	J.-P. AUQUIERE, B. LATTEUR, M.-Chr. MANY
ISTO 1100	Cytologie et histologie générales [0-60-0]	J.-Fr. DENEFF, M.-Chr. MANY
ANAT 1140	Anatomie humaine (1re partie)(ostéologie, arthrologie, myologie) [37,5-15-0]	A. DHEM
<i>Attention ! Six séances d'activation à l'adaptation à l'Université auront lieu le mardi du 16 septembre au 21 octobre 1997.</i>		

MED 12 Deuxième année d'études

<i>Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 5 janvier et se terminent le vendredi 24 avril 1998. La session des examens de juin s'ouvre le lundi 25 mai 1998</i>		
ANAT 1110	Embryologie [30-0-0]	J. PICARD
ANAT 1150	Anatomie humaine (2e partie) [75-65-0]	A. DHEM, B. LENGELE
BCHM 1110	Biochimie générale [67,5-24-0]	Ch. JORIS, Fr. OPPERDOES, M. ROBBI, E. VAN SCHAFTINGEN
BCHM 1111	Immunologie générale [30-0-0]	P. COULIE, P. MASSON
BCHM 1130	Cytologie et biologie cellulaire [15-30-0]	P. BAUDHUIN
FYSL 1110	Physiologie générale [60-24-0]	J.-M. GILLIS, J. LEBACQ
ISTO 1201	Histologie normale des systèmes (1e partie) [19-30-0]	J.-Fr. DENEFF (coord.), M.-Chr. MANY, J.-M. SCHEIFF
MCBL 1150	Bactériologie générale et génétique moléculaire [18,5-0-0]	Guy CORNELIS
MED 1170	Psychologie [30-0-0]	M. CROMMELINCK, J. VAN RILLAER
MED 1200	Eléments d'épidémiologie [15-0-0]	R. TONGLET
PHAR 1130	Pharmacologie générale [25-0-0]	J.-M. MALOTEAUX
MED 1181	Formation en médecine sociale [4-0-10] + stage	R. TONGLET (coord.), M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
<i>ou</i>		
MED 1182	Formation hospitalière [18-0-0] + stage	E. COCHE

MED 13

Troisième année d'études

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 5 janvier et se terminent le vendredi 24 avril 1998. La session des examens de juin s'ouvre le lundi 25 mai 1998

PSME 1100	Psychologie médicale [30-0-0]	Ph. VAN MEERBEECK
ANAT 1142	Anatomie humaine, 3ème partie [30-22,5-0]	A. DHEM
ANPG 1300	Anatomie pathologique générale [10-20-0]	E. MARBAIX, J. RAHIER
BCHM 1121	Biochimie humaine normale et pathologique [60-16-0]	L. HUE, Fr. LEMAIGRE
BCHM 1122	Immunologie normale et pathologique et immunogénétique [37,5-0-0]	Th. BOON-FALLEUR, P. MASSON
FYSL 1131	Physiologie normale et pathologique des systèmes, 2ème partie : endocrinologie, rein, développement et sénescence, digestion et reproduction [75-16-0]	J.-Cl. HENQUIN, J. KOLANOWSKI
FYSL 1132	Neurophysiologie normale et pathologique [67,5-12-0]	A. ROUCOUX
MED 1300	Pathologie générale [30-0-0]	P. COURTOY
ANAT 1110	Embryologie [30-0-0]	J. PICARD
PHAR 1110	Pharmacologie générale [15-0-0]	J.-M. MALOTEAUX
PHAR 1120	Pharmacologie spéciale, 1ère partie [12,5-0-0]	J.-M. MALOTEAUX
MCBL 1130	Microbiologie médicale [35-12,5-0]	Guy CORNELIS, M. DELMEE
ANAT 1170	Anatomie radiologique générale [30-7,5-0]	B. MALDAGUE
VIRO 1100	Virologie médicale [15-0-0]	G. BURTONBOY

Cours à option en candidature

L'étudiant de candidature en médecine est tenu de suivre un minimum de 30h de cours à option et d'en présenter l'examen. Les étudiants qui ont le statut d'étudiant chercheur ou d'étudiant moniteur sont dispensés de cette obligation. Aucun examen présenté sur un cours à option en candidature ne peut être validé en doctorat.

Cours accessibles en candidature

ANAT 2120	Compléments de cytologie [30-0-0]	P. BAUDHUIN
BCHM 2120	Compléments de biochimie [30-0-0]	L. HUE
BCMM 2130	Biochimie des maladies métaboliques [30-0-0]	G. VAN DEN BERGHE
FARM 1260	Eléments de mathématiques supérieures [90-45-0]	A. NAUTS, M. WILLEM
FARM 1270	Eléments de statistique [15-10-0]	A. BOUCKAERT (Suppl. Chr. RITTER)
FYSL 2110	Questions spéciales de physiologie [30-0-0]	J.-M. GILLIS (coord.)
GEMO 2110	Génétique moléculaire médicale [30-0-0]	Chr. DUMOULIN
INFM 2111	Eléments d'informatique médicale [15-15-0]	P. BAUDHUIN
MED 1112	Séminaire de philosophie [0-0-15]	B. FELTZ
MED 1181	Formation en médecine sociale [4-0-10]	R. TONGLET (coord.), M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
<i>(accessible uniquement aux étudiants de 2e et 3e année d'études de la candidature en médecine)</i>		
MED 1182	Formation hospitalière [18-0-0]	E. COCHE
<i>(accessible uniquement aux étudiants de 2e et 3e année d'études de la candidature en médecine)</i>		
MED 1190	Histoire de la médecine [15-0-0] Δ	N.
MD 1135	Compléments de biologie animale et végétale [30-15-0] Δ	J.-P. AUQUIERE, B. LATTEUR, M.-Chr. MANY
PHAR 2170	Pharmacologie expérimentale [30-0-0]	J.-M. MALOTEAUX
<i>L'étudiant désireux de suivre un cours autre que ceux indiqués ci-dessus peut le faire avec l'accord du président de son comité d'année.</i>		

FILO 1111	Introduction historique à la philosophie [30-0-0] Ø ¹
FILO 1211	Philosophie de la nature [30-0-0] Ø ¹
FILO 1241	Questions de sciences religieuses : partie générale [15-0-0] Ø ¹
FILO 1321	Epistémologie [30-0-0] ⊕ ¹
FILO 1331	Métaphysique [30-0-0] ⊕ ¹
FILO 1351	Anthropologie philosophique [30-0-0] ⊕ ¹
PSP 1160	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent [45-0-0]
PSP 1310	Psychologie sociale [30-0-0]

¹ Ces cours font partie d'un programme de DEC de 1er cycle en philosophie.

Le programme détaillé figure au chapitre « Enseignement complémentaire », p. MD 255.

J. DE GREEF
M. GHINS
N.
CI. TROISFONTAINES
Gilbert GERARD
M. DUPUIS
J. DAY, X. RENDERS
J.-Ph. LEYENS

Étudiants chercheurs

Les étudiants qui le désirent peuvent, dès la fin de leur première candidature en médecine, entrer en contact direct avec la recherche fondamentale ou clinique. Ceci peut leur valoir le statut d'étudiant chercheur.

En candidature, en 1er et en 2e doctorat, ce statut a valeur de cours à option et une cote sera transmise au jury. Le travail d'étudiant chercheur en MED 23 ne peut être validé comme cours à option.

Un étudiant chercheur participe directement à une activité de recherche dans un laboratoire, un département ou un service dépendant de la Faculté de médecine ou des cliniques universitaires. Cette activité comprendra une phase de formation, spécifique au domaine de recherche envisagé, la présence régulière aux réunions où sont discutés les protocoles et les résultats de la recherche en cours, ainsi qu'une participation directe dans la recherche elle-même. Un étudiant chercheur qui demande le statut s'engage à consacrer en moyenne une demi-journée par semaine, ou 15 jours/an, à son activité de recherche, éventuellement pendant les vacances (dans ce dernier cas, il prendra contact avec le président de la commission).

Pour l'ensemble de ces activités, l'étudiant chercheur sera supervisé directement par un promoteur membre du personnel académique ou scientifique. Le promoteur aura des contacts personnels réguliers avec l'étudiant et sera donc responsable de sa formation.

L'étudiant qui désire obtenir le statut d'étudiant chercheur en fera la demande chaque début d'année académique, via le formulaire ad hoc à obtenir auprès du secrétariat de la Faculté. Ce document rempli par l'étudiant et signé par son promoteur est à retourner pour le 15 octobre à ce secrétariat qui le fera parvenir à la commission pour examen. Le retour du formulaire est de la responsabilité de l'étudiant. Il n'y a pas de renouvellement automatique du statut d'une année à l'autre. La commission fera parvenir à l'étudiant un document attestant que le statut d'étudiant chercheur lui est accordé.

Pour le 15 mai, l'étudiant chercheur veillera à faire parvenir au président de la commission (Professeur J.-M. GILLIS, département de physiologie UCL 5540) un rapport rédigé conjointement avec son promoteur et signé par lui. Ce rapport reprendra brièvement le sujet de la recherche et les méthodes mises en oeuvre, en précisant la contribution directe de l'étudiant.

Les étudiants chercheurs qui n'auraient pas remis de rapport seront considérés comme démissionnaires, leur inscription sera annulée avec effet rétroactif et le statut ne leur sera plus accordé l'année suivante. Les activités de recherche impliquant une formation importante, il est hautement souhaitable que l'étudiant chercheur et son promoteur envisagent une collaboration s'étendant sur plusieurs années, ce qui leur permettra, le cas échéant, d'aboutir à des résultats concrets. Débuter une activité de recherche après le second doctorat n'est pas recommandé et le statut ne sera donc pas accordé dans ces conditions.

Les étudiants peuvent consulter, à la bibliothèque, la liste non exhaustive des laboratoires, services et départements, susceptibles d'accueillir des étudiants chercheurs. Cette liste comprend également les thèmes de recherche et le nom d'un répondant auprès duquel ils peuvent obtenir de plus amples renseignements.

Programme spécial pour les candidats en médecine (MED 13) désirant obtenir le titre de candidat ou de licencié en sciences biologiques (section biologie humaine)

Consulter à ce sujet le programme de la Faculté des sciences p. SC 24

EBIM 2DC

Diplôme d'études complémentaires de premier cycle en éthique biomédicale

Responsable académique : L. CASSIERS

Secrétariat administratif : B. VAN CUTSEM ET J. TUMMERS

Unité d'éthique biomédicale,

Promenade de l'Alma, 51 bte 4534, 1200 Bruxelles

Tél. 02/764.43.27

Fax : 02/762.02.97

Objectifs

Dans le contexte actuel de la pratique biomédicale se rencontrent plusieurs logiques (éthique et technique, mais aussi psychologie, économie, ...) hétérogènes les unes par rapport aux autres. Elles sont pourtant appelées à dialoguer. Le diplôme d'études complémentaires en éthique biomédicale vise à offrir une formation de base qui fournisse à ceux et celles qui le souhaitent les outils pour participer et renforcer ce dialogue.

Conditions d'admission

Peuvent être admis à l'inscription les diplômés universitaires de toutes disciplines, les diplômés de l'enseignement supérieur de type long, ainsi que les étudiants actuellement inscrits à titre principal à un autre programme de l'UCL. A ceux-ci, le diplôme complémentaire ne sera cependant conféré que lorsqu'ils seront en possession d'un diplôme universitaire de candidat au moins.

Eu égard à la pédagogie, le nombre des étudiants sera limité. La sélection se fera sur dossier, avec interview du candidat.

Conception du programme

Le programme, 300 heures au total, comprend 3 blocs de cours (fondements, éthique biomédicale, cours à option) qui doivent être répartis sur 2 années académiques ou plus, en commençant obligatoirement par certains cours de « fondements ».

- Le bloc « fondements » vise à fournir un aperçu des traditions de pensée philosophique, théologique, psychologique et une base minimale pour aborder les aspects médicaux de l'éthique biomédicale.
- Le bloc « éthique biomédicale » offre une introduction aux problématiques de la bioéthique et une initiation à une réflexion rigoureuse portant sur des questions concrètes. Des cours d'exercices ont été spécialement créés pour les étudiants du diplôme (et réservés à eux). Ils fournissent à la fois un lieu de synthèse des différentes composantes de la formation et l'occasion de mettre en pratique la compétence que celle-ci vise à transmettre.
- Le bloc « cours à option » permettra à l'étudiant de personnaliser ses préoccupations et son projet de réflexion et d'action dans le domaine de l'éthique biomédicale.

En plus de ces cours et séminaires repris au programme, l'étudiant devra rédiger un travail faisant l'état d'une question bioéthique, sous la forme d'un projet d'article publiable d'une quinzaine de pages, avec bibliographie scientifique.

Enfin, il est à noter que le programme n'est offert que tous les deux ans.

Programme des cours

1. Fondements

Afin de compléter sa formation initiale, l'étudiant suivra les cours mentionnés ci-dessous. Il bénéficiera de dispenses pour les matières déjà étudiées dans cette formation initiale.

FILO 1351	Anthropologie philosophique [30-0-0] ⊕ <i>ce cours, ou le cours suivant</i>	M. DUPUIS
FILO 1350	Anthropologie philosophique [45-15-0]	M. DUPUIS
FILO 1220	Introduction à la philosophie des sciences [45-0-0]	J. DE MUNCK, B. FELTZ, M. GHINS
FILO 2200	Fondements de l'éthique biomédicale [30-0-0]	M. BOTBOL*
PSME 1100	Psychologie médicale [30-0-0]	Ph. VAN MEERBEECK
PSP 1370	Biologie générale [45-0-0]	J.-P. AUQUIERE, B. LATTEUR
PSP 1400	Physiologie humaine [30-0-0]	J. LEBACQ
RELI 1450	Théologie morale fondamentale II [30-0-0]	J. PALSTERMAN

2. Ethique biomédicale

A. Approches théoriques

Cours obligatoire

HOSP 2240	Initiation à l'éthique et à la bioéthique [30-0-0]	J.-Ph. COBBAUT*
-----------	--	-----------------

Cours au choix (l'étudiant doit choisir 30 heures parmi les cours ci-dessous)

MED 2350	Ethique biomédicale [15-0-0]	M. BOTBOL*, J.-Ph. COBBAUT*, L. ROEGIER*
MED 2140	Déontologie médicale et droit médical [15-0-0]	M. BOTBOL*, Chr. HUBLET, D. MOULIN
DROI 2395	<i>ces 2 cours ou le cours suivant</i> Droit médical [30-0-0]	Chr. HUBLET

B. Questions approfondies de bioéthique

EBIM 1100	Questions approfondies de bioéthique, 1re partie : Principes et méthodes [0-0-30]	L. CASSIERS (coord.), J.-Ph. COBBAUT*
EBIM 1110	Questions approfondies de bioéthique, 2e partie : problématiques [0-0-30]	L. CASSIERS (coord.), J.-Ph. COBBAUT*

C. Séminaires cliniques

MED 2300	Séminaire de déontologie médicale [0-0-15]	M. BOTBOL*, Chr. HUBLET, L. MICHEL
EBIM 1120	Séminaire sur des cas cliniques [0-0-15]	D. MOULIN (coord.), L. ROEGIER*
EBIM 1130	Séminaire de médecine, santé et société [0-0-15]	L. MICHEL (coord.), J.-Ph. COBBAUT*

3. Cours à option

L'étudiant doit choisir 30 heures parmi la liste des cours suivants :

Science et éthique

FILO 1331	Métaphysique [30-0-0] Ø	Gilbert GERARD
FILO 2003	Ethique dans les sciences naturelles [15-0-15]	B. FELTZ, Th. HANCE
FARM 2170	Bioéthique et morale chrétienne [15-0-0]	M. BOTBOL, J.-Ph. COBBAUT, J. PALSTERMAN, L. ROEGIER*
DROI 1202	Philosophie morale et droit naturel [60-0-0]	O. DEPRE, J. LENOBLE
MED 2310	Analyse des médecines parallèles [7,5-0-0]	M. LAMBERT (coord.)
MD 2201	Questions de sciences religieuses : l'éthique chrétienne [15-0-0]	Ph. GOFFINET
HOSP 3290	Problèmes d'éthique professionnelle [15-0-0]	R. MEERT

THEO 2831

Questions de bioéthique [30-0-0] ⊕

H. WATTIAUX

MED 2320

Psychologie et éducation du patient

B. VANDELEENE

ESP 3330

Education du patient à sa maladie [0-0-15]

A. DECCACHE, R. TONGLET

SEX 2511

Education pour la santé [30-0-0]

P. DE NEUTER

Notions de psychologie familiale, conjugale et sexuelle [45-0-0]

Droit médical

HOSP 2150

Sécurité sociale [30-0-0]

J. VAN DROOGHENBROECK

HOSP 3270

Législation et organisation hospitalières [45-0-0]

Fr. LADRIERE

MEX 2340

Responsabilité civile et pénale [15-0-0]

Chr. HUBLET

HOSP 3110

Droit médico-social et hospitalier [30-0-0]

D. DEOM (Suppl. *****)

SEX 2500

Aspects juridiques de la sexualité et de la procréation [30-0-0]

J. SOSSON

Economie et société

ESP 3580

Introduction à l'économie de la santé [15-0-0] M.-Chr. CLOSON, Maurice MARCHAND

ESP 3590

Planification sanitaire et politiques de santé [15-0-0]

D. ROTT

ESP 2730

Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30-0-0]

M.-Chr. CLOSON, R. TONGLET

MED 2390

Gérontologie sociale [22,5-0-0]

X. LEROY

HOSP 3340

Psycho-sociologie de l'organisation application en milieu hospitalier [30-0-0]

J.-M. LACROSSE

HOSP 3300

Aspects socio-culturels de la santé [15-0-0]

J. MASSION

MED 2260

Santé et développement [30-0-0]

D. GRODOS, D. GUHA

MED 2

Doctorat en médecine

Tout étudiant de doctorat recevra dès la première année d'études un carnet de stages où seront consignées toutes les prestations cliniques qu'il effectuera au cours des quatre années de doctorat.

Structure générale du second cycle des études médicales

Premier doctorat en médecine

Semestre 1

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique
- enseignements généraux non sectorisés
- secteur cardio-vasculaire
- secteur respiratoire
- options

Les cours à option ont été répartis en 4 listes de « cours recommandés » par année d'études. Ces listes sont présentées après le programme de l'année d'études concernée.

Stage d'initiation (2 semaines)

L'étudiant reçoit dès le premier doctorat un carnet de stages où seront consignées toutes les prestations cliniques qu'il effectuera pendant les doctorats.

Semestre 2

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique (2e partie)

- enseignements généraux non sectorisés
- secteur maladies infectieuses
- secteur digestif
- options

Deuxième doctorat en médecine

Semestre 3

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique (3e partie)
- enseignements généraux non sectorisés
- secteur d'hématologie
- secteur d'endocrinologie
- secteur de néphrologie-urologie
- secteur des maladies nerveuses
- options

Stage d'immersion (2 semaines)

Semestre 4

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique (4e partie)
- enseignements généraux non sectorisés
- secteur de gynécologie-obstétrique
- secteur locomoteur

Troisième doctorat en médecine

Semestre 5

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique (5e partie)
- médecine et société
- introduction à la médecine générale
- enseignements généraux non sectorisés
- pathologies spéciales (dermatologie, oto-rhino-laryngologie, stomatologie, ophtalmologie)
- certificats complémentaires facultatifs (ECG, médecine préventive, radioprotection)
- filières et options

Semestre 6

- stages obligatoires et recommandés (3 périodes de 2 mois de janvier à juin)
- séminaires de médecine interne, chirurgie, gynécologie-obstétrique, pédiatrie

Quatrième doctorat en médecine

Semestre 7

- stages obligatoires et recommandés, comme au 6e semestre (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)
- stages hospitaliers agréés et organisés par le CUMG (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)

Semestre 8

- stages à option (janvier à juin)

4 orientations :

- formation spécifique en médecine générale
- stage de préparation à un concours de spécialité
- recherche
- santé publique (dont la médecine du travail), stomatologie

Vue d'ensemble des secteurs de la pathologie systématique intégrée et des cours sectorisés

Secteurs relevant de la première année d'études

Secteur d'apprentissage de la démarche clinique	Coord. M. LAMBERT
Secteur cardio-vasculaire	Coord. J.-M. DETRY et J.-L. VANOVERSCHELDE
Secteur digestif	Coord. R. DETRY
Secteur de maladies infectieuses	Coord. Fr. ZECH
Secteur respiratoire	Coord. L. DELAUNOIS

Secteurs relevant de la deuxième année d'études

Secteur de néphrologie et d'urologie	Coord. Ch. van YPERSELE de STRIHOU
Secteur d'hématologie	Coord. G. CORNU
Secteur locomoteur	Coord. Fr. HOUSIAU
Secteur de maladies nerveuses	Coord. E.-Chr. LATERRÉ
Secteur d'endocrinologie	Coord. P. MALVAUX
Secteur de gynécologie-obstétrique	Coord. K. THOMAS

Liste des cours sectorisés

ANPS 2111	Anatomie pathologique spéciale, y compris la pratique des autopsies [15-8-0] (MED21)	J. RAHIER (coord.), Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL
ANPS 2211	Anatomie pathologique spéciale, y compris les colloques anatomo-cliniques [15-0-10] (MED 22)	Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL, J. RAHIER
INTR 2371	Pathologie interne : maladies cardio-vasculaires [24-10-0] (MED 21)	J.-M. DETRY (coord.), J.-L. VANOVERSCHELDE (coord.), Chr. BROHET, J. COL, D. DE JONGHE, M. ROUSSEAU
INTR 2372	Pathologie interne : gastro-entérologie [27-0-0] (MED 21)	A. GEUBEL
INTR 2373	Pathologie interne : pneumologie [18-0-0] (MED 21)	L. DELAUNOIS, D. RODENSTEIN
INTR 2374	Pathologie interne : maladies infectieuses et parasitaires [19-0-0] (MED 21)	Fr. ZECH
INTR 2375	Pathologie interne : rhumatologie [18-0-0] (MED 22)	Fr. HOUSIAU
INTR 2376	Pathologie interne : néphrologie [16,5-0-0] (MED 22)	Ch. VAN YPERSELE de STRIHOU
INTR 2377	Pathologie interne : endocrinologie et nutrition [25-0-0] (MED 22)	M. BUYSSCHAERT
INTR 2378	Pathologie interne : hématologie [18-0-0] (MED 22)	A. FERRANT, M. MORIAU
PEDI 2160	Pathologie infantile [52-0-0] (MED 21 et 22)	J.-P. BUTS, G. CORNU, P. MALVAUX, Th. SLUYSMANS

CMCH 2111	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [60-0-0] (MED 21)	B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, J.-M. DETRY, A. GEUBEL, M. LAMBERT, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, B. VANDERCAM
CMCH 2112	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie chirurgicale [27-0-0] (MED 21)	J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, Y. LOUAGIE, L. MICHEL, J.-B. OTTE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS
CMCH 2121	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [67,5-0-0] (MED 22)	M. LAMBERT (coord.), Chr. BECKERS, M. BUYSSCHAERT, M. DEKOCK, J.-P. DEVOGELAER, J. DONCKIER, A. FERRANT, A. GEUBEL, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, Ch. VAN YPERSELE DE STRIHOU
CHG 2220	Pathologie chirurgicale spéciale (sauf l'orthopédie, la traumatologie et l'urologie) [35-0-0] (MED 21)	R. DETRY, Ph. NOIRHOMME, J.-B. OTTE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, J.-P. SQUIFFLET
CHG 2230	Pathologie chirurgicale spéciale ; orthopédie et traumatologie [23-0-0] (MED 22)	Chr. DELLOYE, J.-J. ROMBOUTS
CHG 2240	Pathologie chirurgicale spéciale : urologie [16-0-0] (MED 22)	P. VAN CANGH, Fr.-X. WESE
RDGN 2161	Radiodiagnostic, 1ère partie [7,5-15-0] (MED 21)	B. MALDAGUE, J. PRINGOT
RDGN 2162	Radiodiagnostic, 2ème partie [7,5-15-0] (MED 22)	B. MALDAGUE, J. PRINGOT
NEUR 2110	Théorie des maladies nerveuses [30-0-0] (MED 22)	E.-Chr. LATERRE, Chr. RAFTOPOULOS
NEUR 2120	Clinique des maladies nerveuses [18-0-0] (MED 22)	Chr. BONNIER, G. FERRIERE, E.-Chr. LATERRE, Chr. RAFTOPOULOS
NEUR 2180	Sémiologie des maladies nerveuses [9-0-0] (MED 22)	E.-Chr. LATERRE
ORTO 2130	Clinique chirurgicale orthopédique [18-0-0] (MED 22)	Pierre-Pascal DE NAYER (coord.), Ph. DE CLOEDT, Chr. DELLOYE, J. LEGAYE, Wl. LOKIETEK, E. MUNTING, P. POILVACHE, J.-J. ROMBOUTS
URO 2110	Clinique et policlinique urologiques [15-0-0] (MED 22)	R.-J. OPSOMER, P. VAN CANGH, Fr.-X. WESE
OBST 2111	Physiopathologie de la grossesse et de l'accouchement [30-0-0] (MED 22)	P. BERNARD, C. HUBINONT, K. THOMAS
OBST 2112	Gynécologie [30-0-0] (MED 22)	J. DONNEZ, K. THOMAS
OBST 2120	Clinique obstétricale [22,5-0-0] (MED 22)	P. BERNARD, C. HUBINONT, K. THOMAS
OBST 2140	Clinique gynécologique [22,5-0-0] (MED 22)	S. DE COOMAN, J. DONNEZ, M. NISOLLE, K. THOMAS
MEFY 2110	Médecine physique et réadaptation locomotrice [13-0-0] (MED 22)	J. DE NAYER

Tableau des cours sectorisés

Certains cours n'étant que partiellement sectorisé, le volume horaire indiqué ne représente pas le volume horaire global du cours.

Secteur	Cours	PREMIER DOCTORAT					DEUXIEME DOCTORAT						Volume Mag.
		Démarche clinique	Cardio-vasculaire	Digestif	Maladies infectieuses	Respiratoire	Endocrinologie	Gynéco-obstétrique	Hématologie	Locomoteur	Néphro-urologie	Maladies nerveuses	
	ANPS 2111		3,00 h	7,00 h		5,00 h							15,00 h
	ANPS 2211						2,00 h	3,00 h	2,00 h	3,00 h	3,00 h	2,00 h	15,00 h
	BCMM 2122	6,00 h											6,00 h
	Exerc.	4,00 h											4,00 h
	CHG 2111	10,00 h											10,00 h
	CHG 2112	12,00 h											12,00 h
	Exerc.	4,00 h											4,00 h
	CHG 2140	22,50 h											22,50 h
	CHG 2150	26,00 h											26,00 h
	CHG 2220		11,00 h	22,00 h		2,00 h							35,00 h
	CHG 2230									23,00 h			23,00 h
	CHG 2240										16,00 h		16,00 h
	CMCH 2111	25,50 h	9,00 h	10,50 h	6,00 h	9,00 h							60,00 h
	CMCH 2112		9,00 h	18,00 h									27,00 h
	CMCH 2121	10,50 h	3,00 h	3,00 h		3,00 h	12,00 h		12,00 h	12,00 h	12,00 h		67,50 h
	CMCH 2122	25,50 h											25,50 h
	INTR 2112		7,00 h										7,00 h
	INTR 2120		45,00 h										45,00 h
	INTR 2111		34,00 h										34,00 h
	Exerc.		15,00 h										15,00 h
	INTR 2371		24,00 h										24,00 h
	Exerc.		10,00 h										10,00 h
	INTR 2372			27,00 h									27,00 h
	INTR 2373					18,00 h							18,00 h
	INTR 2374				19,00 h								19,00 h
	INTR 2375									18,00 h			18,00 h
	INTR 2376										16,50 h		16,50 h
	INTR 2377						25,00 h						25,00 h
	INTR 2378								18,00 h				18,00 h
	MEFY 2110									13,00 h			13,00 h
	NEUR 2110											30,00 h	30,00 h
	NEUR 2120											18,00 h	18,00 h
	NEUR 2180											9,00 h	9,00 h
	OBST 2111							30,00 h					30,00 h
	OBST 2112							30,00 h					30,00 h
	OBST 2120							22,50 h					22,50 h
	OBST 2140							22,50 h					22,50 h
	ORTO 2130									18,00 h			18,00 h
	PEDI 2130	6,00 h											6,00 h
	PEDI 2160		8,00 h	6,00 h	6,00 h	5,00 h	9,00 h		15,00 h		3,00 h		52,00 h
	PEDI 2170	6,00 h											6,00 h
	Exerc.	2,00 h											2,00 h
	PEDI 2180	22,50 h											22,50 h
	PEDI 2200	6,00 h											6,00 h
	RDGN 2161			4,00 h		1,50 h							5,50 h
	RDGN 2162						1,00 h			4,00 h	4,00 h		9,00 h
	TRSL 2110												0,00 h
	Exerc.	12,00 h											12,00 h
	TRSL 2120												0,00 h
	Exerc.	12,00 h											12,00 h
	URO 2110										15,00 h		15,00 h
	Total mag.	264,50 h	67,00 h	97,50 h	31,00 h	43,50 h	49,00 h	108,00 h	47,00 h	91,00 h	69,50 h	59,00 h	925,50 h
	Total exerc.	49,00 h	10,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	59,00 h

MED 21 Première année d'études

Premier quadrimestre

A. Apprentissage de la démarche clinique

La coordination de ces enseignements est assurée par le professeur M. LAMBERT.

On remarquera que ce secteur comprend des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points « Autres enseignements... ».

« Démonstrations cliniques »

INTR 2111	Séméiologie médicale [34-15-0]	E. COCHE, Jacques DE PLAEN, M. LAMBERT
CHG 2112	Séméiologie chirurgicale [12-4-0]	R. DETRY (coord.), J. LERUT, L. MICHEL, J.-J. ROMBOUTS

CHG 2150	Urgences médico-chirurgicales, petite chirurgie, soins infirmiers [16-10-0]	Ph. BAELE (coord.)
----------	---	--------------------

(Sont associés à cet enseignement : M. BOUILLON, N. BUREAU, J. COL, M. DEBAST, Pierre-Pascal DE NAYER, J.-M. GOUVERNEUR, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, C. WILLEMS)

PEDI 2130	Pédiatrie générale [6-0-0]	J.-P. BUTS
PEDI 2170	Séméiologie pédiatrique [6-2-0]	G. CORNU, P. MALVAUX
INTR 2120	Clinique propédeutique médicale [45-0-0] ♦	M. LAMBERT (coord.), B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, Ch. LEFEBVRE

CHG 2140	Clinique de propédeutique chirurgicale [22,5-0-0] ♦	J.-B. OTTE (coord.), Pierre-Pascal DE NAYER, R. DETRY, J. LERUT, J.-J. ROMBOUTS, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, J.-P. SQUIFFLET, P. VAN CANGH, R. VERHELST, Fr.-X. WESE
----------	---	---

CMCH 2111	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [60-0-0] [partim : 25,5-0-0]	B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, J.-M. DETRY, A. GEUBEL, M. LAMBERT, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, B. VANDERCAM
-----------	---	--

Tutorat : des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1er doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique, ...). L'étudiant participera à cette activité pendant un semestre de cours et se verra attribuer un tuteur pour ce semestre.

B. Pathologie systématique intégrée

On remarquera que ce secteur comprend des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points « Autres enseignements... ».

« Démonstrations cliniques »

Secteur cardio-vasculaire (67 h + 10h).

Coord. J.-M. DETRY et J.-L. VANOVERSCHELDE

Cours : INTR 2371 (24 h + 10 h), PEDI 2160 (8 h), CHG 2220 (11 h) ANPS 2111 (3 h), CMCH 2111 (9 h), CMCH 2112 (9 h) et CMCH 2121 (3 h).

Secteur respiratoire (43,5 h)

Coord. L. DELAUNOIS

Cours : INTR 2373 (18 h), PEDI 2160 (5 h), CHG 2220 (2 h), ANPS 2111 (5 h), RDGN 2161 (1,5 h), CMCH 2111 (9 h) et CMCH 2121 (3 h).

C. Autres enseignements donnés parallèlement

ANPS 2111	Anatomie pathologique spéciale, y compris la pratique des autopsies [15-8-0] ♦	J. RAHIER (coord.), Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL
MED 2140	Déontologie médicale et droit médical [15-0-0]	M. BOTBOL*, Chr. HUBLET, D. MOULIN
PHAR 2111	Pharmacologie spéciale, 2ème partie [53-0-0] ♦	J.-M. MALOTEAUX (coord.), J.-L. BALLIGAND, Fr. ZECH
PSYC 2120	Psychopathologie - psychiatrie [45-0-0] ♦	J.-Y. HAYEZ, J.-P. ROUSSAUX, Ph. VAN MEERBEECK
RDGN 2161	Radiodiagnostic, 1ère partie [7,5-15-0] ♦	B. MALDAGUE, J. PRINGOT

D. Démonstrations cliniques

Cliniques médico-chirurgicales

CMCH 2111	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [60-0-0] ♦	B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, J.-M. DETRY, A. GEUBEL, M. LAMBERT, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, B. VANDERCAM
CMCH 2112	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie chirurgicale [27-0-0] ♦	J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, Y. LOUAGIE, L. MICHEL, J.-B. OTTE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS
CMCH 2113	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie infantile [21-0-0] ♦	J.-P. BUTS, G. CORNU, P. MALVAUX, Th. SLUYSMANS, E. SOKAL

Deuxième quadrimestre

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 19 janvier et se terminent le vendredi 8 mai 1998. La session des examens de juin s'ouvre le mardi 2 juin 1998.

A. Apprentissage de la démarche clinique

La coordination de ces enseignements est assurée par le professeur M. LAMBERT.

STAG2110	Stage : 2 semaines obligatoires du 05 au 16 janvier 1998.	
BCMM 2122	Interprétation des tests de biologie clinique [6-0-4]	M. LAMBERT, M. LIEVENS
INTR 2112	Stratégie diagnostique [7-0-0]	Ch. VAN YPERSELE DE STRIHOU
CHG 2111	Pathologie chirurgicale générale [10-0-0]	Pierre-Pascal DE NAYER, M. REYNAERT, J.-P. SQUIFFLET
PEDI 2130	Pédiatrie générale [6-0-0]	J.-P. BUTS
INTR 2120	Clinique propédeutique médicale [45-0-0] ♦	M. LAMBERT (coord.), B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, Ch. LEFEBVRE
PEDI 2180	Clinique propédeutique pédiatrique [22,5-0-0]	G. CORNU, J. NINANE

Tutorat : des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1er doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique, ...). L'étudiant participera à cette activité pendant un semestre de cours et se verra attribuer un tuteur pour ce semestre.

B. Pathologie générale

PATG 2111	Physiologie pathologique [8-0-0]	Ch. VAN YPERSELE DE STRIHOU (Suppl. O. DEVUYST)
INTR 2350	Pathologie interne : intoxications [6-0-0]	R. LAUWERYS (Suppl. D. LISON)

C. Pathologie systématique intégrée

On remarquera que ce secteur comprend des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points « Autres enseignements... », « Démonstrations cliniques »

Secteur digestif (97,5h)

Coord. R. DETRY

Cours : INTR 2372 (27 h), PEDI 2160 (6 h), CHG 2220 (22 h), RDGN 2161 (4 h), ANPS 2111 (7 h), CMCH 2111 (10,5 h), CMCH2112 (18 h) et CMCH 2121 (3 h).

Secteur de maladies infectieuses (31 h)

Coord. Fr. ZECH

Cours : INTR 2374 (19 h), PEDI 2160 (6 h) et CMCH 2111 (6 h).

D. Autres enseignements donnés parallèlement

ANPS 2111	Anatomie pathologique spéciale, y compris la pratique des autopsies [15-8-0] ♦	J. RAHIER (coord.), Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL
PHAR 2111	Pharmacologie spéciale, 2ème partie [53-0-0] ♦	J.-M. MALOTEAUX (coord.), J.-L. BALLIGAND, Fr. ZECH
PSYC 2120	Psychopathologie - psychiatrie [45-0-0] ♦	J.-Y. HAYEZ, J.-P. ROUSSAUX, Ph. VAN MEERBEECK
PSYC 2160	Séminaire de psychologie médicale [0-0-24] ♦	Ph. VAN MEERBEECK (coord.), M. DE CLERCQ, P. DE NEUTER, Chr. REYNAERT, J. SERRANO (Sont associés à cet enseignement : D. CHARLIER, Th. LEBRUN, J.-Fr. MAHY, A. MASSON et D. VAN NESTE)
RDGN 2161	Radiodiagnostic, 1ère partie [7,5-15-0] ♦	B. MALDAGUE, J. PRINGOT

F. Démonstrations cliniques

Cliniques médico-chirurgicales :

CMCH 2111	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [60-0-0] ♦	B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, J.-M. DETRY, A. GEUBEL, M. LAMBERT, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, B. VANDERCAM
CMCH 2112	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie chirurgicale [27-0-0] ♦	J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, Y. LOUAGIE, L. MICHEL, J.-B. OTTE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS
CMCH 2113	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie infantile [21-0-0] ♦	J.-P. BUTS, G. CORNU, P. MALVAUX, Th. SLUYSMANS, E. SOKAL

Liste des cours à option recommandés pour le 1er doctorat

Les étudiants doivent choisir au moins deux cours à option en MED 21 dont un parmi les cours agréés par le CUMG (cours suivis du sigle ♣) et un parmi les cours non-agrégés par le CUMG.

Le statut d'étudiant chercheur en MED 21 est considéré comme un cours à option de 20 heures.

L'étudiant peut aussi prendre comme cours à option un autre cours que ceux repris dans les listes de doctorat, moyennant autorisation du président de son comité d'année.

Les cours à option qui auront été suivis seront enregistrés lors de l'année de présentation de l'examen mais les notes seront prises en considération dans le cadre du programme de 3e doctorat.

Les étudiants qui souhaitent effectuer un stage en pays en voie de développement en MED 23 et en MED 24 doivent valider 45 heures de cours suivis du sigle (PVD).

NOTE IMPORTANTE

Avant d'être autorisé à entreprendre la formation post-graduée en médecine générale (MEGE 3DS), le docteur en médecine doit apporter la preuve qu'il a suivi avec assiduité et succès 200 heures de cours agréés (AM du 01.12.1987 publié au MB du 17.12.1987) organisés par le CUMG (Centre universitaire de médecine générale).

Ces cours agréés sont identifiés par le sigle ♣.

Il est conseillé aux étudiants de valider au moins une centaine d'heures agréées pour la médecine générale pendant les trois premières années de doctorat quelle que soit l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur carrière.

INFM 2111	Eléments d'informatique médicale [15-15-0] ♣	P. BAUDHUIN
ESP 2730	Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30-0-0] ♣	M.-Chr. CLOSON, R. TONGLET
INTR 2230	Compléments de maladies vasculaires [15-0-0] Ø	Ch. LEFEBVRE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS
INTR 2260	Compléments de gastro-entérologie [15-0-0] ⊕	R. FIASSE, M. MELANGE
INTR 2265	Compléments de pathologie chirurgicale de l'appareil digestif [15-0-0]	J.-M. COLLARD, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER
INTR 2291	Exploration fonctionnelle cardiaque [15-0-0] Ø	Cl. HANET, J.-L. VANOVERSCHDELDE
INTR 2292	Exploration fonctionnelle pulmonaire [15-0-0] ⊕	D. STANESCU
MED 2180	Hygiène tropicale [15-0-0] (PVD)	M. MALENGREAU
MED 2320	Education du patient à sa maladie [0-0-15] ♣	B. VANDELEENE
MED 2350	Ethique biomédicale [15-0-0] ♣	M. BOTBOL*, J.-Ph. COBBAUT*, L. ROEGIERIS*
PEDI 2140	Cardiologie pédiatrique [15-0-0]	M. CAILTEUX, Th. SLUYSMANS, M. WATTIEZ
PNEU 2110	Compléments de pneumologie [15-0-0]	Y. SIBILLE, D. STANESCU
PSYC 2141	Psychosomatique I (somatisations névrotiques, psychothérapies d'inspiration analytique (individuelle et comportementale)) [0-0-30] ♣	P. DE NEUTER
PSYC 2150	Psychiatrie infantile [30-0-0]	J.-Y. HAYEZ
RDGN 2130	Compléments d'imagerie médicale [15-0-0] Ø	B. MALDAGUE, J. PRINGOT

MED 22 Deuxième année d'études

Premier quadrimestre

A. Apprentissage de la démarche clinique

STAG2120 Stage d'immersion : deux semaines obligatoires du 08 au 20 décembre 1997.

Tutorat : des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1er doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique, ...). L'étudiant participera à cette activité pendant un semestre de cours et se verra attribuer un tuteur pour ce semestre.

B. Pathologie systématique intégrée

On remarquera que ce secteur comprend des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points « Autres enseignements... », « Démonstrations cliniques »

Secteur d'endocrinologie (49 h)

Coord. P. MALVAUX

Cours : INTR 2377 (25 h), PEDI 2160 (9 h), ANPS 2211 (2 h), RDGN 2162 (1 h) et CMCH 2121 (12 h).

Secteur de néphrologie et d'urologie (69,5 h).

Coord. Ch. van YPERSELE de STRIHOU

Cours : INTR 2376 (16,5 h), CHG 2240 (16 h), PEDI 2160 (3 h), ANPS 2211 (3 h), RDGN 2162 (4 h), CMCH 2121 (12 h) et URO 2110 (15 h).

Secteur d'hématologie (47 h)

Coord. G. CORNU

Cours : INTR 2378 (18 h), PEDI 2160 (15 h), ANPS 2211 (2 h) et CMCH 2121 (12 h).

Secteur de maladies nerveuses (59 h)

Coord. E.-Chr. LATERRE

Cours : NEUR 2110 (30 h), NEUR 2180 (9 h), ANPS 2211 (2 h) et NEUR 2120 (18 h).

C. Autres enseignements donnés parallèlement

- ANPS 2211 Anatomie pathologique spéciale, y compris les colloques anatomo-cliniques [15-0-10] ♦ Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL, J. RAHIER
- PHAR 2121 Pharmacologie spéciale, 3ème partie, et prescription médicale [40-0-0] ♦ J.-M. MALOTEAUX (coord.), Y. HORSMANS
- PSYC 2160 Séminaire de psychologie médicale [0-0-24] ♦ Ph. VAN MEERBEECK (coord.), M. DE CLERCQ, P. DE NEUTER, Chr. REYNAERT, J. SERRANO
(Sont associés à cet enseignement : D. CHARLIER, Th. LEBRUN, J.-Fr. MAHY, A. MASSON et D. VAN NESTE)
- RDGN 2162 Radiodiagnostic, 2ème partie [7,5-15-0] ♦ B. MALDAGUE, J. PRINGOT

D. Démonstrations cliniques

Cliniques médico-chirurgicales

- CMCH 2121 Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [67,5-0-0] ♦ M. LAMBERT (coord.), Chr. BECKERS, M. BUYSSCHAERT, M. DEKOCK, J.-P. DEVOGELAER, J. DONCKIER, A. FERRANT, A. GEUBEL, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, Ch. VAN YPERSELE de STRIHOU
- CMCH 2122 Cliniques médico-chirurgicales : pathologie chirurgicale [25,5-0-0] ♦ J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, J.-B. OTTE, J. RUBAY, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, J.-P. SQUIFFLET, R. VANWIJCK
- CMCH 2123 Cliniques médico-chirurgicales : pathologie infantile [30-0-0] ♦ J.-P. BUTS, G. CORNU, M. MAES, P. MALVAUX, J. NINANE
- URO 2110 Clinique et polyclinique urologiques [15-0-0] R.-J. OPSOMER, P. VAN CANGH, Fr.-X. WESE

Deuxième quadrimestre

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 19 janvier et se terminent le vendredi 8 mai 1998. La session des examens de juin s'ouvre le mardi 2 juin 1998.

A. Apprentissage de la démarche clinique

La coordination de ces enseignements est assurée par M. LAMBERT

On remarquera que ce secteur comprend des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points « Autres enseignements... », « Démonstrations cliniques »

Tutorat : des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1er doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique, ...). L'étudiant participera à cette activité pendant un semestre de cours et se verra attribuer un tuteur pour ce semestre.

- PEDI 2200 Pathologie néonatale [6-0-0] G. VERELLEN
ainsi que
- CMCH 2121 Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [67,5-0-0] M. LAMBERT (coord.), Chr. BECKERS, M. BUYSSCHAERT, M. DEKOCK, J.-P. DEVOGELAER, J. DONCKIER, A. FERRANT, A. GEUBEL, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, Ch. VAN YPERSELE de STRIHOU
- CMCH 2122 Cliniques médico-chirurgicales : pathologie chirurgicale [25,5-0-0] J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, J.-B. OTTE, J. RUBAY, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, J.-P. SQUIFFLET, R. VANWIJCK

B. Pathologie systématique intégrée

On remarquera que ce secteur comprend des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points « Autres enseignements... », « Démonstrations cliniques »

Secteur de gynécologie-obstétrique (108h)

Coord. K. THOMAS

Cours : OBST 2111 (30 h), OBST 2112 (30 h), OBST 2120 (22,5 h) et OBST 2140 (22,5 h) ANPS 2211 (3 h).

Secteur locomoteur (91 h)

Coord. Fr. HOUSSIAU

Cours : CHG 2230 (23 h), INTR 2375 (18 h), MEFY 2110 (13 h), ANPS 2211 (3 h), RDGN 2162 (4 h), CMCH 2121 (12 h) et ORTO 2130 (18 h).

C. Autres enseignements donnés parallèlement

- ANPS 2211 Anatomie pathologique spéciale, y compris les colloques anatomo-cliniques [15-0-10] ♦ Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL, J. RAHIER
- PHAR 2121 Pharmacologie spéciale, 3ème partie, et prescription médicale [40-0-0] ♦ J.-M. MALOTEAUX (coord.), Y. HORSMANS
- MED 2290 Cancérologie [15-0-0] P. SCALLIET, M. SYMANN
- RDGN 2162 Radiodiagnostic, 2ème partie [7,5-15-0] ♦ B. MALDAGUE, J. PRINGOT

D. Démonstrations cliniques

Cliniques médico-chirurgicales

CMCH 2121	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [67,5-0-0] ♦	M. LAMBERT (coord.), Chr. BECKERS, M. BUYSSCHAERT, M. DEKOCK, J.-P. DEVOGELAER, J. DONCKIER, A. FERRANT, A. GEUBEL, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, Ch. VAN YPERSELE DE STRIHOU
CMCH 2122	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie chirurgicale [25,5-0-0]	J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, J.-B. OTTE, J. RUBAY, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, J.-P. SQUIFFLET, R. VANWIJCK
CMCH 2123	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie infantile [30-0-0] ♦	J.-P. BUTS, G. CORNU, M. MAES, P. MALVAUX, J. NINANE
ORTO 2130	Clinique chirurgicale orthopédique [18-0-0]	Pierre-Pascal DE NAYER (coord.), Ph. DE CLOEDT, Chr. DELLOYE, J. LEGAYE, Wl. LOKIETEK, E. MUNTING, P. POILVACHE, J.-J. ROMBOUTS
OBST 2120	Clinique obstétricale [22,5-0-0]	P. BERNARD, C. HUBINONT, K. THOMAS
OBST 2140	Clinique gynécologique [22,5-0-0]	S. DE COOMAN, J. DONNEZ, M. NISOLLE, K. THOMAS
NEUR 2120	Clinique des maladies nerveuses [18-0-0]	Chr. BONNIER, G. FERRIERE, E.-Chr. LATERRE, Chr. RAFTOPOULOS

Liste des cours à option recommandés pour le 2^e doctorat

Les étudiants doivent choisir au moins deux cours à option en MED 22 dont un parmi les cours agréés par le CUMG (cours suivis du sigle ♦) et un parmi les cours non-agrégés par le CUMG.

Le statut d'étudiant chercheur en MED 22 est considéré comme un cours à option de 20 heures.

L'étudiant peut aussi prendre comme cours à option un autre cours que ceux repris dans les listes de doctorat, moyennant autorisation du président de son comité d'année.

Les cours à option qui auront été suivis seront enregistrés lors de l'année de présentation de l'examen mais les notes seront prises en considération dans le cadre du programme de 3^e doctorat.

Les étudiants qui souhaitent effectuer un stage en pays en voie de développement en MED 23 et en MED 24 doivent valider 45 heures de cours suivis de (PVD).

NOTE IMPORTANTE

Avant d'être autorisé à entreprendre la formation post-graduée en médecine générale (MEGE 3DS), le docteur en médecine doit apporter la preuve qu'il a suivi avec assiduité et succès 200 heures de cours agréés (AM du 01.12.1987 publié au MB du 17.12.1987) organisés par le CUMG (Centre universitaire de médecine générale).

Ces cours agréés sont identifiés par le sigle ♦.

Il est conseillé aux étudiants de valider au moins une centaine d'heures agréées pour la médecine générale pendant les trois premières années de doctorat quelle que soit l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur carrière.

CHGC 2110	Chirurgie cardiaque [15-0-0]	R. DION, M. GOENEN
ESP 2730	Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30-0-0]	M.-Chr. CLOSON, R. TONGLET
IEP 2840	Compléments d'orthopédie et de traumatologie [22,5-0-0]	J.-J. ROMBOUTS (coord.), Pierre-Pascal DE NAYER, P. POILVACHE
INFM 2112	Informatique médicale [15-15-0] ♦	L. LAMBOTTE, Fr. ROGER FRANCE
INTR 2180	Hématologie clinique, 1 ^{re} partie : hémostase et coagulation; 2 ^e partie : anémies, leucémies et hématosarcomes [30-0-0]	A. BOSLY, A. FERRANT, M. MORIAU

INTR 2211	Compléments d'endocrinologie [15-0-0]	M. BUYSSCHAERT, D. MAITER
INTR 2212	Maladies de la nutrition et des glandes à sécrétion interne [30-0-0]	Chr. BECKERS, D. MAITER
INTR 2220	Maladies de la nutrition et diététique [15-15-0] ♦	J.-P. THISSEN
INTR 2271	Compléments de néphrologie [15-0-0]	Ch. VAN YPERSELE DE STRIHOU
INTR 2280	Rhumatologie et affections métaboliques du squelette [30-0-0] ♦	J.-P. DEVOGELAER, W. ESSELINCKX
MED 2260	Santé et développement [30-0-0] ♦ (PVD)	D. GRODOS, D. GUHA
MED 2350	Ethique biomédicale [15-0-0] ♦	M. BOTBOL*, J.-Ph. COBBAUT*, L. ROEGIER*
MEFY 2120	Réhabilitation motrice et compléments de médecine physique [15-0-0]	L. PLAGHKI
MNUC 2100	Applications de la médecine nucléaire in vivo [15-0-0]	Chr. BECKERS
NEPE 2110	Neurologie infantile [30-0-0]	Chr. BONNIER, G. FERRIERE
NEUR 2190	Policlinique de neurologie [0-15-0] ♦	E.-Chr. LATERRE
OBST 2160	Stérilité féminine et masculine [30-0-0]	S. BASSIL, S. DE COOMAN, J. DONNEZ, M. NISOLLE
PSYC 2142	Psychosomatique II (Pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale) [0-0-30] ♦	Chr. REYNAERT
PSYC 2190	Psychiatrie juvénile [15-0-0]	Ph. VAN MEERBEECK
RDGN 2120	Neuroradiologie [15-0-0] ♦	G. COSNARD, P. MATHURIN
RDGN 2130	Compléments d'imagerie médicale [15-0-0] ♦	B. MALDAGUE, J. PRINGOT
RDTH 2120	Compléments de cancérologie [30-0-0] ♦	J. LONGUEVILLE, M. SYMANN, A. VAN DER WIELEN
SEX 2280	Sexologie médicale [15-0-0]	A. LEQUEUX (coord.), R.-J. OPSOMER, Chr. REYNAERT
URO 2120	Compléments d'urologie [15-0-0]	P. VAN CANGH, Fr.-X. WESE

MED 23 Troisième année d'études

Choix de l'orientation

En 3^e doctorat, les cours à option constituent une part importante du programme.

En fonction des cours qu'ils choisissent, les étudiants peuvent opter pour une orientation (médecine générale, médecine spécialisée, recherche, santé publique, médecine du travail).

Ils ne confirmeront définitivement l'orientation choisie qu'au terme de leur sixième année d'études pour la médecine générale et au terme de leurs stages obligatoires et recommandés pour les autres spécialités. Les étudiants qui choisissent l'orientation médecine générale doivent en effet s'inscrire au CUMG en septembre du 4^e doctorat.

Les étudiants qui choisissent l'orientation médecine spécialisée déposent leur demande de stage à option et s'inscrivent au concours pendant le mois de novembre du 4^e doctorat. Pour bénéficier d'un plan de stage compatible avec leur inscription en 1^{re} licence en science dentaire en cumul avec leur 4^e doctorat, les étudiants qui choisissent l'orientation stomatologie doivent se faire connaître à l'administration des stages avant le début des stages obligatoires et recommandés.

Les étudiants sans orientation et ceux qui choisissent l'orientation médecine du travail, santé publique ou recherche, doivent également se faire connaître à ce moment au secrétariat de la faculté et à l'administration des stages. En outre, les étudiants qui choisissent l'orientation santé publique doivent se faire connaître à l'Ecole de santé publique, ceux qui choisissent l'orientation recherche, à la Commission des étudiants chercheurs.

A. Enseignement

Cours obligatoires

Au cours du 1er semestre du 3e doctorat, l'étudiant complètera sa formation de base par des cours obligatoires.

Il personnalisera sa formation en choisissant une filière et des cours à option.

Les cours suivis du sigle ♣ sont des cours agréés CUMG.

Les cours obligatoires se déroulent du 15 septembre 1997 au 05 décembre 1997

CMCH 2311	Cliniques intégrées [24-0-0]	M. LAMBERT (coord.)
DERM 2111	Dermatologie [22,5-0-0] (pas en 1997-1998)	A. BOURLOND
ESP 2730	Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30-0-0] ♣	M.-Chr. CLOSON, R. TONGLET
	<i>Ce cours peut avoir été suivi et enregistré comme cours à option en MED 21 ou MED 22; dans ce cas l'étudiant bénéficiera d'un report de note en MED 23.</i>	
MED 2150	Eléments de médecine légale [15-0-0] ♣	Fr. BONBLED
MED 2251	Stomatologie [9-0-0]	H. REYCHLER
MED 2350	Ethique biomédicale [15-0-0] ♣	M. BOTBOL*, J.-Ph. COBBAUT*, L. ROEGIER*
	<i>Ce cours peut avoir été suivi et enregistré comme cours à option en MED 21 ou MED 22; dans ce cas l'étudiant bénéficiera d'un report de note en MED 23.</i>	
MED 2341	Médecine et environnement [7,5-0-0] ♣	D. LISON
MED 2342	Systèmes de santé et organisation médico-sociale [15-0-0] ♣	W. D'HOORE (coord.)
MED 2380	Prescriptions médicales [3-14-0] [partim : 3-0-0] ♣	J. VANKALCK (coord.), L. VANDERBECK, D. VANTHUYNE
MEGE 2110	Introduction à la pratique de la médecine générale [16-0-0] ♣	Ch. VANWELDE
ORL 2111	Oto-rhino-laryngologie [22,5-2-0]	M. GERSDORFF
OFTA 2111	Ophthalmologie [22,5-2-0]	J.-M. LEMAGNE
PEDI 2123	Génétique médicale [10-0-0] ♣	Chr. DUMOULIN
	<i>et un des 3 cours suivants moyennant inscription au secrétariat de la faculté :</i>	
MD 2201	Questions de sciences religieuses : l'éthique chrétienne [15-0-0]	Ph. GOFFINET
MD 2202	Questions de sciences religieuses : la foi chrétienne [15-0-0]	Ph. WEBER
MD 2203	Questions de sciences religieuses : la bible et son message [15-0-0]	J.-M. VAN CANGH

Filières

En fonction de son orientation future, l'étudiant doit choisir une filière parmi les suivantes :

Filière médecine générale

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 3e doctorat comprend, outre les cours communs obligatoires,

les cours spécifiques obligatoires suivants

MEGE 2131	Aspects spécifiques de psychologie médicale en médecine générale [16-0-0] ♣	M. VAN DEN HAUTE, Ph. VAN MEERBEECK
MED 2370	Gériatrie [15-0-0] ♣	Chr. SWINE (coord.), Ph. MEIRE, M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
MEGE 2123	Eléments de thérapeutique d'urgence en médecine générale [16-1,5-0] ♣	M. VAN DEN HAUTE (coord.), J.-P. SONDAG, J. VANKALCK

cours à option

60 heures de cours à option à choisir dans les listes des cours à option (recommandés MED 21, recommandés MED 22, recommandés MED 23 et accessibles pendant tous les doctorats) et dont 40 heures font partie des cours agréés par le CUMG (cours marqués du sigle ♣) et en particulier, le cours suivant :

INTR 3290 Interprétation de l'électrocardiogramme [15-30-0]

(♣ pour 15-0-0)

Chr. BROHET, D. DE JONGHE, M. ROUSSEAU

Cette charge horaire de 60 heures est réduite à 40 heures pour la filière médecine générale, pour les étudiants des cohortes 97-98 et 98-99 qui n'ont pas été informés dès le 1er doctorat de l'obligation de suivre des cours à option.

Les cours à option agréés par le CUMG qui auront été enregistrés en MED 21 et MED 22 permettent une dispense d'heures de cours à option en 3e doctorat.

Filière médecine spécialisée et recherche

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 3e doctorat comprend, outre les cours obligatoires, 90 heures de cours à option à choisir dans les listes des cours à option (recommandés MED 21, recommandés MED 22, recommandés MED 23, accessibles pendant tous les doctorats ainsi que parmi les cours des 3 certificats complémentaires) dont

MED 2345 Séminaires de soins intensifs : le patient critique [0-0-24]

M. GOENEN (coord.)

Cette charge horaire est réduite à 60 heures pour la filière médecine spécialisée et recherche, pour les étudiants des cohortes 97-98 et 98-99 qui n'ont pas été informés dès le 1er doctorat de l'obligation de suivre des cours à option.

Les cours à option qui auront été enregistrés en MED 21 et MED 22 et dont l'examen aura été réussi permettent une dispense d'heures de cours à option en 3e doctorat.

Le statut d'étudiant chercheur est considéré comme un cours à option de 20 heures, par année accomplie sous ce statut.

Les étudiants qui souhaitent « capitaliser » les « 200 heures agréées CUMG » de façon à se réorienter vers la médecine générale au cas où ils ne seraient pas sélectionnés à un concours doivent suivre un maximum d'heures agréées par le CUMG.

Filière médecine du travail

Les étudiants qui se destinent à la médecine du travail, qui est une spécialité médicale reconnue exercée à titre exclusif, ont intérêt, avant leur stage à option dans cette discipline, à suivre 30 heures de cours à option à choisir parmi les cours suivants :

EDUS 2241 Santé du travail et de l'environnement [30-0-0] ♣

A. BERNARD, D. LISON

MDTR 3160 Physiologie du travail [15-0-0]

H. NIELENS

MDTR 3270 Législation médico-sociale [15-0-0]

J. BROUWERS, R. MEERT

Autres filières en santé publique

Pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers de la santé publique autres que la médecine du travail, aucun pré requis n'est obligatoire.

Leur programme est celui d'une des deux filières en médecine générale ou médecine spécialisée.

Il est cependant souhaitable qu'ils choisissent un ensemble de cours à option en rapport avec leur orientation future parmi les cours proposés par le programme du diplôme d'études complémentaires de deuxième cycle en méthodes quantitatives en sciences de la santé (ESP 2DC), ou dans la liste des cours proposant une formation dans un domaine de la médecine sociale et de la médecine préventive.

Liste des cours à option recommandés pour le 3e doctorat

Les notes des cours à option qui auront été suivis en MED 21 et/ou MED 22 seront pris en considération dans le cadre du programme de 3e doctorat.

Le statut d'étudiant chercheur en MED 21 et/ou MED 22 est considéré comme un cours à option de 20 heures, par année accomplie sous ce statut.

DERM 2112	Dermatologie, théorie et clinique [18-8-0] [partim : 15-0-0] ❖	A. BOURLOND
DERM 2120	Compléments de dermatologie [15-0-0]	A. BOURLOND
INTR 2430	Nutrition humaine [15-0-0] ❖	Chr. BECKERS, J. KOLANOWSKI
INTR 3650	Séminaire de médecine interne [0-0-45] [partim : 0-0-15]	J. MELIN (coord.), J.-L. BALLIGAND, Ph. COLLARD, Ch. DAUMERIE, Jean-François DE PLAEN, M. DEKOCK, R. FIASSE, Y. HUMBLET, D. MANICOURT, N. STRAETMANS (Sont associés à cet enseignement : J. DE PLAEN, J. DONCKIER, Ph. HAINAUT, Ch. LEFEBVRE, B. VANDERCAM, Fr. ZECH)
MED 2252	Stomatologie, théorie et clinique [6-0-0]	H. REYCHLER
MED 2300	Séminaire de déontologie médicale [0-0-15] ❖	M. BOTBOL*, Chr. HUBLET, L. MICHEL
MED 2310	Analyse des médecines parallèles [7,5-0-0] ❖	M. LAMBERT (coord.)
MED 2390	Gérontologie sociale [22,5-0-0]	X. LEROY
MED 2410	Évaluation et réadaptation en gériatrie [22,5-0-0]	Th. DE BARSY, Chr. SWINE
MED 2430	Éléments de statistiques médicales [15-15-0]	A. BOUCKAERT, Chr. RITTER
OFTA 2120	Compléments d'ophtalmologie [15-0-0] ❖	J.-M. LEMAGNE
OBST 3110	Anatomie des organes de la reproduction en fonction des techniques chirurgicales, obstétricales et gynécologiques [15-30-0]	S. DE COOMAN, J. DONNEZ, C. HUBINONT, M. NISOLLE
ORL 2112	Consultations journalières en oto-rhino-laryngologie [15-0-0] ❖	M. GERSDORFF
PSYC 2200	Psychogériatrie : psychologie et psychopathologie de la personne âgée [22,5-0-0] ❖	Th. DE BARSY, Ph. MEIRE

B. Stages

Les stages à temps plein débutent le lundi 12 janvier 1998.

Au cours du 2e semestre du 3e doctorat et du 1er semestre du 4e doctorat, l'étudiant effectue 6 périodes de 2 mois de stages (4 périodes de stages obligatoires et 2 périodes de stages recommandés).

les stages obligatoires se répartiront comme suit :

- Médecine (adultes) : 2 mois
- Médecine (enfants) : 2 mois
- Gynécologie-obstétrique : 2 mois
- Chirurgie : 2 mois.

Les étudiants doivent effectuer 2 périodes de 2 mois de stages dits recommandés dont la liste couvre l'ensemble des spécialités médicales.

Le catalogue des stages, des maîtres de stages et des endroits de stages est disponible à l'Administration des stages.

Les activités de stages sont consignées dans un carnet de stages et évaluées sur des formulaires officiels remis à l'étudiant.

Des séminaires d'encadrement sont organisés dans les différents départements dont :

CHIR 2360	Discussion de cas de pathologie chirurgicale [0-0-15]	J. LERUT, Ph. NOIRHOMME, P. POILVACHE
GYNE 2360	Discussion de cas de gynécologie [0-0-4]	J. DONNEZ, M. NISOLLE

INTR 2360	Discussion de cas de médecine interne générale (par séries) [0-0-15]	Jacques DE PLAEN
OBST 2360	Discussion de cas d'obstétrique [0-0-4]	K. THOMAS (coord.), P. BERNARD, C. HUBINONT
PEDI 2360	Discussion de cas de pédiatrie [0-0-7]	G. CORNU (coord.), Th. SLUYSMANS, E. SOKAL, Chr. VERMYLEN

Un règlement interne approuvé par le Bureau de faculté et remis aux étudiants dès le 2e doctorat régit les dispositions pratiques des stages.

Les stages des pays en voie de développement ne sont accessibles qu'aux étudiants qui ont suivi et présenté avec succès le cours d'Hygiène tropicale (MED 2180) et le cours Santé et développement (MED 2260) ou un autre cours agréé par la responsable des stages en pays en voie de développement (M. Malengreau), de façon à atteindre un total de 45 heures.

L'administration des stages, sur base du dossier de l'étudiant, examinera si les obligations de stages ont bien été remplies et informera le jury de 3e doctorat des manquements et absences relevés au cours du 2e semestre de cette année d'étude.

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un grand examen clinique qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4e doctorat.

C. Certificats complémentaires

Au cours de son 3e et de son 4e doctorat, l'étudiant peut acquérir des certificats qui lui donneront accès à certaines pratiques médicales dans le cadre de l'INAMI ou en-dehors de celui-ci. Il s'agit des certificats suivants :

Interprétation de l'électro-cardiogramme

Les étudiants et les médecins qui souhaitent obtenir le certificat d'aptitude en interprétation de l'électrocardiogramme, suivent le cours à option :

INTR 3290	Interprétation de l'électrocardiogramme [15-30-0] (❖ pour 15-0-0)	Chr. BROHET, D. DE JONGHE, M. ROUSSEAU
-----------	---	---

Le certificat est attribué à l'étudiant qui a pris une *inscription spéciale complémentaire* au service d'inscriptions (tél. 764.50.23) et qui a obtenu un minimum de 14/20 à l'examen.

Médecine préventive

Pour répondre aux exigences imposées aux médecins qui souhaitent travailler dans les consultations de l'ONE, la Faculté de médecine assure une formation complémentaire de 30 heures dans le domaine de la médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant.

PEDI 2190	Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant [30-0-0] ❖	M. MALENGREAU
-----------	---	---------------

Cette formation est en outre accessible :

- aux médecins généralistes moyennant l'inscription à un cours isolé à l'UCL et aux généralistes en formation complémentaire spécifique à l'UCL (DES en médecine générale)
- aux pédiatres en formation à l'UCL sans inscription (cours à option),
- aux étudiants du DES en santé publique.

Un certificat est officiellement délivré par la Faculté de médecine au porteur du diplôme de docteur en médecine qui a obtenu un minimum de 12/20 à l'examen.

Coordinateur : Unité d'épidémiologie - Professeur M. MALENGREAU.

Utilisation des rayons X en diagnostic médical

(A.R. du 07/09/1993, Moniteur belge du 15/10/1993)

Les étudiants et docteurs en médecine qui souhaitent obtenir l'agrément ministériel pour l'utilisation des rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé dans le cadre de leur spécialité, suivent les cours suivants :

- RDGN 3120 Principes, techniques et contrôle de qualité en imagerie médicale [25-0-5] B. MALDAGUE, J. PRINGOT
RDGN 3310 Radioprotection en imagerie médicale (y compris bases radiobiologiques et législation) [15-0-0] Ph. CLAPUYT, A. WAMBERSIE
RDGN 3320 Radioprotection en imagerie médicale (compléments et questions spéciales) [15-0-0] Ph. CLAPUYT, A. WAMBERSIE

En outre, les candidats devront effectuer un stage de 4 semaines dans un service d'imagerie médicale reconnu par la Commission d'Enseignement. Pour le cours RDGN 3120 et le stage, des dérogations peuvent être accordées par la Commission d'Enseignement pour les médecins spécialistes ou candidats spécialistes dans certaines disciplines dont la cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie, rhumatologie, anesthésiologie, chirurgie orthopédique et vasculaire, neurologie et neurochirurgie.
Coordinateur : Professeur B. MALDAGUE.

MED 24 Quatrième année d'études

Les étudiants peuvent valoriser les stages effectués après leur sixième année d'études médicales dans le cadre de leur formation spécifique en médecine générale s'ils s'inscrivent au CUMG (Centre universitaire de médecine générale) et suivent un programme organisé par ce CUMG (directive européenne 93/16/CE du 05/04/1993).

Orientation en médecine générale

Premier semestre

Stages hospitaliers organisés et agréés par le CUMG. Les étudiants de cette orientation doivent choisir leurs stages recommandés dans la liste des stages agréés par le CUMG.

Deuxième semestre

A. Stages

Six mois de stage de médecine générale (du 05 janvier 1998 au 27 juin 1998) dont au moins 2 mois chez un maître de stage en médecine générale nommé par la Faculté, le reste étant partagé entre 1 à 3 mois maximum chez un chargé de stage choisi par l'étudiant et/ou 1 à 2 mois de stage pédagogique externe de médecine générale.

B. Enseignement

L'enseignement, interactif avec la pratique de stage, s'organise, pendant le deuxième semestre, lors de la *journée de retour*, le vendredi.

Cet enseignement comporte les cours suivants qui ne sont accessibles qu'aux étudiants qui effectuent pendant ce semestre leur stage de médecine générale dans le cadre du CUMG :

- MED 2380 Prescriptions médicales [3-14-0] [partim : 0-14-0] ♣ J. VANKALCK (coord.), L. VANDERBECK, D. VANTHUYNE
MEGE 3020 Questions approfondies de médecine générale (2e partie) [0-0-20] M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
MEGE 2101 Séminaires de médecine générale [0-0-32] ♣ L. VANDERBECK (coord.), A.-M. MULONGO, J. VANKALCK, D. VANTHUYNE
MEGE 2110 Introduction à la pratique de la médecine générale [16-0-0] ♣ Ch. VANWELDE
MEGE 3000 Projet de formation et tutorat [0-0-0] ♣ M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK

et un cours à option à choisir parmi les cours suivants :

- MEGE 2121 Questions spéciales de pratique de stage en médecine générale [16-0-0] ♣ M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
MEGE 2131 Aspects spécifiques de psychologie médicale en médecine générale [16-0-0] ♣ M. VAN DEN HAUTE, Ph. VAN MEERBEECK
MEGE 2122 Actes techniques en médecine générale [0-17-0] ♣ L. VANDERBECK, J. VANKALCK
MEGE 3010 Questions approfondies en médecine générale (1re partie) [0-0-20] ♣ M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
PEDI 2190 Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant [30-0-0] ♣ M. MALENGREAU

Le jury de médecine générale a lieu du 02 au 25 juin 1998.

A l'issue de leurs études, les étudiants de l'orientation médecine générale doivent avoir suivi un total de 200 heures de cours agréés organisés par le CUMG (♣) qui constituent le pré requis nécessaire à toute formation en médecine générale en post-curriculum.

Autres orientations

Premier semestre

Au cours du 1er semestre de 4e doctorat, l'étudiant poursuit les stages obligatoires et recommandés entamés pendant le 2e semestre du 3e doctorat. Il termine ses 4 grands examens cliniques. L'évaluation de ces stages et de ces examens fera l'objet d'une prédélibération partielle en janvier 1998.

Deuxième semestre

Le 2e semestre du 4e doctorat est un semestre d'orientation, qui aura été préparé pendant le 3e doctorat en fonction de la filière choisie.

Pour les futurs spécialistes, c'est au cours de ce semestre que se déroulent les « concours » en vue de la sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS).

Orientation médecine spécialisée

Le deuxième semestre comprend 3 périodes de stages de 2 mois.

L'étudiant doit effectuer une période de stage au moins dans la ou les spécialités pour lesquelles il postule.

Les étudiants qui souhaitent se spécialiser en stomatologie ou en chirurgie maxillo-faciale ont la possibilité, moyennant accord préalable du Président du comité d'année de 4e doctorat, de suivre les cours de 1re

licence en science dentaire pour autant qu'ils aient organisé leur programme de stages obligatoires et recommandés de façon à terminer par 4 mois de stages recommandés pour cette orientation. Cela n'est possible que s'ils se sont fait connaître à l'administration des stages dès le début de MED 23. Les concours se déroulent du 04 mai 1998 au 12 mai 1998.

Les étudiants qui souhaitent compléter leur 200 heures agréées ♦, de façon à pouvoir se réorienter vers la médecine générale au cas où ils ne seraient pas sélectionnés à un concours, doivent suivre le nombre d'heures agréées par le CUMG qui leur manquent.

Orientation recherche

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2e semestre du quatrième doctorat consistera en stages plein temps dans un ou plusieurs laboratoires de la Faculté de médecine. Ils pourront, s'ils le souhaitent, suivre un ensemble de cours choisis en fonction de leur intérêt scientifique (éventuellement dans le programme d'une autre Faculté). Ce programme (stages et enseignement), composé par l'étudiant et son promoteur, sera envoyé avant le 01 décembre au Président du comité d'année de 4e doctorat et au Président de la commission des étudiants chercheurs. L'ensemble du programme du 2e semestre du quatrième doctorat devra être approuvé avant le 20 décembre par la commission des étudiants chercheurs qui avertira l'étudiant, son promoteur, le Président du quatrième doctorat et la faculté.

Orientation médecine du travail

Au cours du 2e semestre de 4e doctorat, l'étudiant doit effectuer au moins deux fois deux mois de stages chez un maître de stage en médecine du travail reconnu par la faculté (s'adresser au Professeur D. Lison, TOXI 3054, tél. 02/764.32.20).

Autres orientations en santé publique

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2e semestre du 4e doctorat comprend des stages dans des institutions responsables d'un programme de santé communautaire (s'adresser au Professeur R. TONGLET, EPID 3034, tél. 02/764.33.20), et des stages dans des pratiques médicales agréées. Le choix des lieux de stage sera déterminé en fonction de l'orientation voulue par l'étudiant : santé communautaire, santé et environnement, médecine scolaire, médecine d'expertise, éducation pour la santé, gestion et administration des institutions de santé, épidémiologie, recherche clinique, etc.

Evaluation

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un grand examen clinique qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4e doctorat. Le jury de 4e doctorat délibérera sur ces notes et les notes de stage. Le grade final sera attribué par un jury d'études qui intégrera le curriculum d'études de l'étudiant et l'évaluation des activités d'étudiant chercheur.

Liste des cours à option accessibles pendant les 4 doctorats

ANES 2110	Anesthésiologie [15-0-0]	M.-Fr. DE KOCK, L. VAN OBERGH
CHG 2200	Chirurgie plastique [15-0-0]	R. VANWIJCK
CHG 2210	Recherches en chirurgie [30-0-0]	P. GIANELLO (coord.), M.-Fr. DE KOCK, L. LAMBOTTE
CHG 2250	Séminaire de transplantation d'organes [0-0-15]	J.-B. OTTE (coord.), M. GOENEN, D. LATINNE, J. LERUT, Y. PIRSON, J.-P. SQUIFFLET
INTR 2330	Compléments de médecine interne [22,5-0-0]	M. LAMBERT (coord.)

MED 2331	Stratégie d'utilisation de l'imagerie médicale et de la biologie clinique [16,5-0-0]	M. LIEVENS, J. MELIN, J. PRINGOT
MED 2332	Stratégie d'utilisation du laboratoire et des thérapeutiques en pathologie infectieuse [15-0-0]	M. DELMEE, Fr. ZECH
MED 2400	Vieillessement normal et épidémiologie du vieillissement pathologique [22,5-0-0]	Chr. SWINE
MED 2420	Algologie [15-0-0]	L. PLAGHKI, J.-L. SCHOLTES
MIGE 3140	Compléments d'immunologie humaine normale et pathologique [30-0-0]	H. BAZIN (coord.), M. DE BRUYERE, J.-P. VAERMAN
PSYC 2210	Séminaire de psychopathologie-psychiatrie [0-0-45]	M. DE CLERCQ, Fr. LEGEIN, J.-P. ROUSSAUX, A. SEGHERS